



République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret
Arrondissement d'Orléans
Commune d'Ingré

DECISION N° DC.20.038
portant sur

La modification en cours d'exécution n°1 du marché public de travaux de rénovation des sanitaires de l'école élémentaire du Moulin – Lot 7

Le Maire,

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales relatif à la délégation du conseil municipal au Maire,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2020 en ce qu'elle autorise le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieure au seuil de marchés formalisés défini régulièrement par décret ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la décision n° DC.20.030 du 27 avril 2020 portant attribution du marché public de travaux de rénovation des sanitaires de l'école élémentaire du Moulin – lot 7 plâtrerie et plafond - à la société Sarl Peixoto 143 Allée du bois vert 45640 SANDILLON pour un montant de 5 519.10 € HT soit 6 622.92 € TTC.

DECIDE

Article 1^{er} : La modification en cours d'exécution n°1 correspond à :

Des éléments du chiffrage initial n'ont pas pu être réalisés suite à la découverte de cloisons trop abimées entraînant une moins-value d'un montant de 1 143.80 € HT comprenant :

- Fourniture et pose d'un doublage still avec parement en BA18S HD hydrofuge, remplissage de laine de verre de 45mm compris bande, sur une hauteur de 2.70m.
- Reprise des fonds muraux placoplâtre suite détérioration du à l'humidité.

Des travaux supplémentaires doivent être mis en œuvre pour pallier au mauvais état de certaines cloisons, entraînant une plus-value d'un montant de 2 003.40 € HT comprenant :

- Fourniture et pose d'une cloison 98/62 hydro sur une hauteur de 3m

- Fourniture et pose d'un doublage en BA13 hydrofuge compris isolation GR32 en 85mm.

Le total de ces modifications entraine une plus-value de : 859.60 € HT soit 1 131.52 € TTC.

Cette modification en cours d'exécution représente 15.58 % du montant de marché initial.

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 6 378.70 €
- Montant TTC : 7 654.44 €

Article 2 : La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la commune.

Article 3 : Monsieur le Maire s'engage à rendre compte à la prochaine réunion du conseil municipal de la présente décision.


Article 4 : Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat

Article 5 : La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

Article 6 : Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire
- Monsieur le Receveur Percepteur d'Ingré
- La société Sarl Peixoto

A Ingré, le 2 septembre 2020

 Le Maire
Christian DUMAS

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :

Publié ou notifié-le : 15 septembre 2020 .

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Acte à classer**DC-20-038**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-09-15T11-00-03.00 (MI225248396)

Identifiant unique de l'acte : 045-214501694-20200902-DC-20-038-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Modification en cours d'exécution n.1 du marché public de travaux de rénovation des sanitaires de l'école élémentaire du Moulin - Lot 7

Date de décision : 02/09/2020



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.7. Dossier de passation de marché(s) signé(s) par l'exécutif ou son délégué auquel sont jointes les pièces de procédure :

1.1.7.4. qui est soumis à une obligation de publicité légale au niveau local en raison du montant de l'opération auquel il se rattache.

Acte : [DC.20.038 - MECE 1 - 20775 LOT 7.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date **15/09/20** à **11:00**

Par **LE TUMELIN Sylvie**

Transmis

Date **15/09/20** à **11:00**

Par **LE TUMELIN Sylvie**

Accusé de réception

Date **15/09/20** à **11:05**